

3DLM
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 RUE PARMENTIER 90000 BELFORT
833 299 514 RCS BELFORT

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Art. L. 224-3 Code de commerce)

L'an deux mille vingt quatre,
Le 22 janvier,
A 08 heures

Monsieur Damien DELMONT,
demeurant 4 rue Albert Thomas 90000 BELFORT,

Associé unique et gérant de la société 3DLM,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée comportant un seul associé et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

La société PROCOMPTA
Domiciliée 6 rue de Franche Comté, 25480 Ecole Valentin,

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Damien DELMONT

